



Langues et Cultures Européennes (LCE)



A partir de la 4^{ème}, l'option *LCE anglais - espagnol* permet aux élèves d'améliorer leur niveau en anglais et en espagnol et de favoriser une meilleure maîtrise de la langue orale de communication courante. L'élève qui choisit de suivre cette option aura 2h supplémentaires d'anglais en 4^{ème} (qui viennent se rajouter aux 3 h hebdomadaires) et 2h supplémentaires d'espagnol en 3^{ème} (qui viennent se rajouter aux 3 h hebdomadaires). Cette option résulte d'une fusion entre la LCE Anglais et la LCE Espagnol déjà présentes dans l'établissement.

Ces deux heures supplémentaires sont considérées comme une matière à part entière avec une moyenne qui figurera sur le bulletin trimestriel et la possibilité d'obtenir des points supplémentaires pour l'obtention du DNB en 3^{ème}.

Cette option s'adresse aux élèves travailleurs (car il faut travailler en classe mais aussi un peu à la maison), aux élèves qui aiment travailler en groupe et qui aiment faire des recherches sur internet.

Les élèves participeront à un Projet européen eTwinning favorisant l'ouverture culturelle et l'utilisation du numérique autour d'un projet collaboratif commun en anglais. De même, différentes activités et actions pourront leur être proposées comme un échange avec un établissement britannique ou espagnol, un voyage linguistique, la réalisation d'un magazine trimestriel, une étude de films en VO, la réalisation d'exposés etc....

Cette option va permettre aux élèves de bénéficier d'un renforcement linguistique et culturel destiné à développer leur capacité de communication en langue étrangère et sera un atout pour la poursuite de leurs études.

Afin de pouvoir travailler dans les meilleures conditions, le nombre maximal d'élèves intégrant cette option est fixé à 20.

Pourquoi étudier l'anglais et l'espagnol ?

Parlée par des millions de personnes, apprise par des millions d'autres dans le monde entier, l'anglais est la langue de communication par excellence, une langue devenue incontournable dans de monde du travail.

La langue espagnole est une langue parlée dans 20 pays du monde : 18 pays en Amérique Latine, un pays en Europe (L'Espagne) et un pays en Afrique (La Guinée Équatoriale).



Quels sont les débouchés après le collège ?

Les élèves qui le souhaitent pourront suivre l'option « section européenne anglais » ou « section européenne espagnol » au lycée. S'ils sont en section européenne, ils pourront passer un diplôme de l'Instituto Cervantes (pour l'espagnol) ou le Cambridge English Certificate (pour l'anglais) permettant suite à un partenariat avec l'Education Nationale, de valider le niveau d'anglais B1 ou B2 par une certification et d'obtenir un diplôme reconnu dans le monde entier.

S'ils suivent l'option durant 3 ans (2^{nde}, 1^{ère} et Tle), ils pourront obtenir leur baccalauréat avec la « mention européenne ».

A la fin de la 3ème, les élèves intéressés pourront aussi tenter l'oral d'admission à la section BACHIBAC du lycée Arago afin d'obtenir en 3 ans (2^{nde}, 1^{ère} et Tle) deux diplômes : le Baccalauréat et le Bachillerato (Bac espagnol) qui permet de passer le concours d'entrée à l'université en Espagne (« la selectividad »).

Merci de compléter et de retourner le coupon réponse ci-dessous au professeur d'anglais ou d'espagnol pour **le vendredi 5 juin 2026 dernier délai.**

Bien cordialement,

Mme Pelletier et Mme Mouthar



Je, soussigné (e), M. ou Mme _____, parent / tuteur de l'enfant _____ en classe de _____, souhaite / ne souhaite pas, que mon enfant intègre l'option « LCE Anglais - Espagnol » à la rentrée de septembre 2026 sous réserve de compatibilité de l'emploi du temps au cas où mon enfant suit déjà une option (exemple: latin) ou fait partie de la section sportive. **Je suis conscient que l'engagement sur la LCE est valable deux ans.**

Signature
